



Développement de élevage et des filières animales

Le Gouvernement de la République du Mali, en exprimant sa volonté de faire de la lutte contre la pauvreté la priorité de toutes les priorités de développement, à travers l'élaboration du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP I et II), a créé un environnement propice à la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) au Mali. Après une évaluation de la mise en œuvre du CSLP (2002–2006), le Gouvernement a adopté décembre 2006, le document du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR) qui ambitionne une croissance forte, durable et redistributive de 7% en moyenne sur la période 2007–2011 et est fondé sur la relance des secteurs productifs et la consolidation du processus de réforme du secteur public qui s'appuiera sur la décentralisation administrative et la promotion des initiatives privées. Le CSCR se base sur les acquis du CSLP I et met l'accent sur budget de l'Etat qui est l'instrument de mise en œuvre annuelle du CSCR. A cet effet, le budget traduit les orientations stratégiques du CSCR. La cohérence entre le CSCR et le budget se retrouve dans le Cadre Budgétaire à Moyen terme (CBMT) global et dans les Cadres de dépenses à Moyen Terme (CDMT) sectoriels. Le cadrage macroéconomique du CSCR a servi de base à l'élaboration du CBMT. La stratégie de croissance est explicitée dans le Plan de Développement Economique et Social (PDES) 2007–2012 du Président de la République, qui est l'expression de la volonté et de l'engagement politique d'opérationnaliser le CSCR. Le CSCR constitue la première tranche quinquennale pour l'opérationnalisation du plan décennal pour l'atteinte des OMD au Mali. Ce plan doit s'inscrire avec le CSCR, en cohérence avec les grandes orientations consensuelles proposées par la vision de l'Etude Nationale Prospective (ENP) Mali 2025. Le cadrage macroéconomique et budgétaire du CSCR et le costing des OMD ont abouti chacun de son côté à des besoins de financement importants en vue de l'atteinte des objectifs de croissance et de réduction de pauvreté sur la période 2007–2011. Le CSCR constitue la phase intermédiaire pour l'atteinte des OMD. Un plan décennal de financement des OMD a été établi. De ce plan décennal, a été extrait le plan de financement du CSCR 2007–2011. Pour atteindre l'objectif de croissance, le Gouvernement entend faire du Mali une puissance agropastorale. Dans cette perspective et pour atteindre cet objectif assigné, 6 programmes ont été identifiés, à savoir :

1. Développement des filières végétales ;
2. Développement de l'agriculture irriguée ;
- 3. Développement de l'élevage et des filières animales ;**
4. Développement de la filière pêche et aquaculture ;
5. Préservation et gestion décentralisée des ressources naturelles et de la faune sauvage ;
6. Mesures d'accompagnement et de soutien à la mise en œuvre.

Objectifs et Résultats Attendus

L'objectif recherché est la valorisation économique de toutes les filières de l'élevage et des industries animales en vue de satisfaire la demande intérieure en produits animaux, de développer les exportations, de créer des opportunités d'emplois et de revenus, de lutter contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire tout en préservant les ressources naturelles du Mali.

Les résultats attendus du programme sont :

- (i) L'amélioration de l'alimentation des animaux,
- (ii) La gestion rationnelle des ressources naturelles,
- (iii) L'amélioration de la santé animale,
- (iv) Le renforcement capacités des services chargés d'appui à l'élevage, des acteurs et

- (v) Le développement des infrastructures de commercialisation, de transformation et des équipements dans le sous secteur élevage.

Coût estimatif

Le coût total du programme : 165,3 milliards de FCFA sur la période 2009–2015.

SOUS-PROGRAMMES

I. DEVELOPPEMENT DES PRODUCTIONS ANIMALES

Objectif : Le présent sous programme vise à accroître les rendements des productions et la productivité du sous-secteur élevage (viande, lait, volaille, cuirs et peaux).

Activités :

- (i) La prévention et la maîtrise des maladies prioritaires du bétail et de la volaille,
- (ii) L'amélioration de la santé publique vétérinaire,
- (iii) La vulgarisation de paquets technologiques adaptés ;
- (iv) Le renforcement de la recherche vétérinaire et zoo-technique ;
- (v) L'amélioration et la conservation du patrimoine génétique des animaux;
- (vi) Le développement des unités performantes d'embouche, de production laitière et d'aviculture ;
- (vii) La promotion des cultures fourragères, de l'utilisation des sous produits agricoles et le soutien à la création d'unités de production d'aliment-bétail.

Coût estimatif : 97,2 milliards de FCFA pour la période 2009–2015.

2. GESTION RATIONNELLE DES RESSOURCES PASTORALES

Objectifs : Ce sous programme vise à réduire la dégradation des ressources pastorales et de préserver les écosystèmes pastoraux.

Activité

- (i) L'élaboration et la mise en place de schémas et plans d'aménagement des territoires aux niveaux communal, local, régional et national ;
- (ii) La libération et la matérialisation des couloirs de passages d'animaux ;
- (iii) La cartographie des pâturages et des points d'eau ;
- (iv) La libération des zones infestées de glossines ;
- (v) L'application de la Charte pastorale ;
- (vi) Le suivi des écosystèmes pastoraux.
- (vii) La régénération et l'enrichissement des parcours ;
- (viii) La lutte contre les feux de brousse.

Coût estimatif : 46,4 milliards de FCFA pour la période 2009–2015.

3. INFRASTRUCTURE ET EQUIPEMENT D'ELEVAGE

Objectif : Promouvoir la commercialisation et de la transformation des produits de l'élevage en vue de contribuer à la sécurité et l'auto-suffisance alimentaires de la population en produits animaux ainsi de l'accroissement de la plus-value de l'élevage.

Activités : Les actions prioritaires sont les suivantes :

- (i) La création et/ou modernisation des infrastructures d'abattage ;
- (ii) La création et l'équipement des marchés à bétail et de volaille ;
- (iii) Le renforcement du financement, de la transformation et de la commercialisation des produits de l'élevage;
- (iv) La sécurisation de l'offre en animaux de qualité;
- (v) L'amélioration des circuits de commercialisation;
- (vi) Le renforcement de la qualité et de la sécurité sanitaire des produits transformés;
- (vii) La valorisation des sous produits d'abattage;
- (viii) L'amélioration des équipements de collecte et de conservation du lait local.
- (ix) L'élaboration et la mise en œuvre d'un programme d'équipement et de réhabilitation ou de création de nouveaux points d'eau (mares, puits, forages, retenues d'eau, micro-barrages etc.).

Coût estimatif : 10,4 milliards de FCFA pour la période 2009–2015.

4. ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL ET RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ACTEURS

Objectifs: Renforcer les capacités (techniques matérielles et financières) des services du ministère chargé de l'élevage et des acteurs professionnels afin qu'ils puissent entreprendre de manière efficiente des activités de production, de transformation et de commercialisation des produits et sous produits de l'élevage.

Activités :

- (i) Renforcement du cadre institutionnel afin de l'adapter aux exigences de modernisation du sous secteur ;
- (ii) Renforcement des capacités des acteurs en matière de production de fourrage ; d'utilisation des sous-produits agricoles, de production de viande, de lait et d'œufs ; en planification et suivi évaluation de leurs activités ;
- (iii) Mise en place d'une banque de données relatives au suivi des écosystèmes pastoraux ;
- (iv) Mise en place d'un fonds de développement de l'élevage.

Coût estimatif : 10,6 milliards de FCFA pour la période 2009–2015.

Programme 3 : Développement de l'élevage et des filières animales (milliards de FCFA)

SOUS-PROGRAMMES	Coûts 2009-2011	Coûts 2012-2015	Total	Mobilisé	Gap
1. Développement des productions animales	38,9	58,3	97,2	35,0	62,2
2. Gestion rationnelle des ressources pastorales	18,5	27,8	46,4	24,0	22,4
3. Infrastructures et équipements d'élevage	4,5	6,2	10,4	6,9	3,7
4. Environnement institutionnel et renforcement des capacités des acteurs	4,2	6,4	10,6	2,2	8,4
TOTAL PROGRAMME	66,0	98,7	165,3	68,1	96,5

